

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Photographie	
Titre du module	Pratique photographique et cinématographique II	
Code	1CVph21	DCV303232FE19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	10	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module s'articule en trois unités d'enseignement.</p> <p>La première permet aux étudiant-e-s d'acquérir des compétences de base dans le domaine de la photographie en général, notamment en photographie éditoriale, documentaire et commerciale. Il apporte également aux étudiant-e-s des compétences techniques et professionnelles. La seconde permet d'approfondir la démarche de création personnelle centrée sur la photographie plasticienne, tout en complétant les compétences méthodologiques et critiques. La troisième articule des apprentissages techniques et créatifs dédiés à l'image en mouvement.</p> <p>a) pratique photographique: ce cours vise à donner aux étudiant-e-s des compétences de conception et de réalisation de projets simples, à partir de thématiques données. Il développe leurs capacités à assurer la cohésion entre les aspects formels et le contenu de chaque projet et il leur impose de maîtriser l'adéquation entre les divers projets et les moyens mis en oeuvre pour leur réalisation. Le cours met en évidence l'interdépendance entre technologie et création photographique.</p> <p>b) Projet photographie/arts plastiques: le cours vise à la maîtrise des éléments de conception et de réalisation de projets personnels élémentaires. Il développe la capacité des étudiant-e-s à faire preuve d'autonomie dans l'élaboration, la réalisation et l'examen critique de projets personnels.</p> <p>c) création cinématographique: ce cours initie les étudiant-e-s aux outils et techniques de montage et de prise de son pour les images en mouvement. Il leur permet de se confronter à la notion du temps par l'enchaînement de plusieurs prises et par la gestion des processus de création d'une séquence. Les étudiant-e-s ont la possibilité d'expérimenter différentes techniques de prise de vue, de montage son et image, leur permettant de développer leur langage et créativité en une séquence.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) pratique photographique (6 jours): à travers la gestion de chaque projet et dans le cadre de travaux de groupe et de consultations régulières avec l'enseignant-e, les étudiant-e-s abordent les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un travail photographique. Le cours insiste sur la valeur documentaire, informative et esthétique des projets tout en développant une écriture personnelle. Il aborde, en outre, les aspects techniques liés à la nature des projets.</p> <p>b) Projet photographie/arts plastiques (6 jours): à partir de projets développés autour d'un thème commun, les étudiant-e-s effectuent un travail personnel sur l'entier du semestre. Au cours de travaux de groupe et de consultations régulières avec l'enseignant-e, ils/elles abordent les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un travail photographique.</p> <p>c) création cinématographique (6 jours): les étudiante-e-s développent un projet</p>

	simple de séquence, qui doit les familiariser avec les outils de montage son et image afin d'obtenir une esthétique particulière et personnelle. Les périodes dédiées à la formation pratique en groupe sont accompagnées par des consultations régulières pour les projets individuels.
Formes d'évaluation et de validation	Les projets réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les trois notes attribuées.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignants	a) Milo Keller b) Natacha Lesueur c) Orsola Valenti et intervenant-e-s

Responsable du module	Milo Keller		
Descriptif validé le	21 août 2019	Par	Milo Keller